

JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR L'IMMIGRATION francophone 2016

Journée de réflexion sur l'immigration francophone 2016 Toronto, 2 mars 2016

L'année 2016 marque la dixième édition de la Journée de réflexion sur l'immigration francophone. Dix journées, dix années : où en sommes-nous, quels progrès avons-nous réalisés, quelles leçons avons-nous apprises, quels sont les défis et les opportunités des prochaines années ? Cette dixième *Journée*, tenue en marge du congrès Metropolis, s'est avérée l'occasion de dresser un bilan en matière d'immigration francophone, d'articuler les enjeux actuels et à venir, de cerner les défis et de proposer des pistes d'action.

Animatrice et réalisatrice à TFO, Gisèle Quenneville anime cette 10^e édition de la Journée de réflexion sur l'immigration francophone où plus de 125 intervenants communautaires, chercheurs et autorités gouvernementales de toutes les régions du Canada se sont réunis au Westin Harbour Castle à Toronto, Ontario. Par ailleurs, 170 utilisateurs ont pu suivre l'édition en direct par webdiffusion.

En première partie de la Journée, le programme propose de tracer l'évolution de l'immigration au sein des communautés francophones et acadiennes du Canada et de présenter des pratiques provinciales et territoriales ainsi que d'en examiner les impacts. En après-midi, la réflexion porte sur l'évolution des capacités des communautés au cours de la dernière décennie, les facteurs habilitants et les besoins de renforcement en matière de promotion, de recrutement, d'accueil, d'intégration et de rétention qui sont centrales à la réussite de l'immigration francophone comme projet de société. Les participantes et participants se sont ensuite regroupés en ateliers interactifs pour examiner des thématiques telles que l'accueil des réfugiés, la collaboration intrarégionale, les étudiants internationaux, la formation linguistique, l'intégration économique et mobilisation des employeurs et, enfin, la visibilité des communautés à l'étranger. Les ateliers visaient à faire l'état de la situation, des leçons apprises et de proposer des pistes d'avenir. La journée conclut autour d'une grande question : où voulons-nous être dans 10 ans et quelles conditions et actions peuvent nous amener collectivement à concrétiser ces rêves ?

À l'ouverture, madame Sylviane Lanthier, présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada souhaite la bienvenue aux participantes et participants et les invite au dialogue. Elle souligne la présence de douze des treize coordonnateurs de Réseaux en immigration francophone (RIF) et se réjouit de la présence de chercheurs, d'intervenants gouvernementaux et d'intervenants du terrain venus nourrir la réflexion. Elle souligne à quel point les communautés francophones et acadiennes doivent miser sur la concertation – Les Réseaux en immigration francophone (RIF) concertent plus de 250 partenaires.

Selon la présidente de la FCFA, la *Journée de réflexion* est devenue un rendez-vous annuel de plus en plus incontournable. Elle rappelle que l'immigration francophone est un projet collectif et elle réitère l'importance de la recherche en matière d'immigration francophone. Enfin, Madame Lanthier informe les participants de la présence du ministre d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, l'honorable John McCallum en après-midi.



Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada

Immigration, Refugees
and Citizenship Canada

1. Immigration francophone au Canada : portrait historique

Yves Frenette, professeur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada de niveau 1 sur les migrations, transferts et communautés francophones de l'Université de Saint-Boniface

Monsieur Frenette donne le ton à la *Journée de réflexion* en faisant un rappel de l'histoire de l'évolution de l'immigration francophone dans les communautés francophones et acadiennes du Canada. Sa description des grands virages ainsi que des enjeux et des avancées qui ont marqué l'immigration francophone offre une perspective inspirante et historique sur la situation actuelle des communautés francophones et acadiennes en matière d'immigration francophone.

Monsieur Frenette évoque les grandes vagues d'immigration et surtout de migrations qui ont façonné les communautés francophones et acadiennes du Canada.

Selon M. Frenette, les mouvements migratoires sont le principal facteur configurant les francophonies canadiennes et s'inscrivent dans les principaux mouvements de migration depuis les 17^e et 18^e siècles : migrations pionnières en Acadie et au Québec, déportation et retour d'un certain nombre d'Acadiens, les migrations continentales vers les États-Unis, l'Ontario, la Prairie et la Colombie-Britannique où on note un peuplement initial suivi d'une mobilité continue. D'importants changements surviennent dans les politiques d'immigration au début des années 1960 soit l'élimination du critère de l'origine nationale, le parrainage des membres de la famille et l'augmentation des immigrants en provenance des pays en voie de développement.

La fin des années 1980 et le début des années 1990 marquent une période charnière pour les communautés francophones avec la refonte de la Loi sur les langues officielles et de la Loi sur le multiculturalisme canadien (1988). Les travaux menés par la FCFA à partir des années 1990 peuvent être partagés en deux moments¹ :

1. une période exploratoire et de sensibilisation quant au potentiel de l'immigration, conceptualisée initialement en tant que relations entre « francophones et NéoCanadiens »² puis recentrée au sein même des communautés; « (...) créer, dans les communautés, un climat favorable à l'accueil et à l'établissement des immigrants (...)»³
2. une étape nettement plus stratégique d'organisation et de rationalisation du secteur de l'immigration en lien avec la francophonie canadienne, conduisant à la mise sur pied du Comité directeur de Citoyenneté et Immigration Canada et des Communautés francophones en situation minoritaire (CIC-CFSM) et à l'élaboration d'un cadre puis d'un plan stratégique.

Monsieur Frenette rappelle que les immigrants francophones sont les agents de leur propre destinée et que ceux-ci font des choix fondés sur leurs besoins. Enfin, le chercheur propose deux pistes pour le 21^e siècle :

- Redécouvrir le passé migratoire des francophones du Canada pour faciliter le dialogue interculturel

¹ Cahier de la recherche actuelle sur l'immigration francophone au Canada. Cahier publié à l'occasion du Quatrième Pré-congrès national de Metropolis sur l'immigration francophone au Canada, tenu lors du 12^e Congrès national de Metropolis à Montréal, du 18 au 21 mars 2010, en collaboration spéciale avec le Centre Métropolis du Québec – Immigration et métropoles.

² Churchill, Stacy et Isabel Kaprielian-Churchill (1991). Les communautés francophones et acadiennes du Canada face au pluralisme, Ottawa, La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, 136 p.

³ Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) (2004). Vers des communautés francophones ouvertes et inclusives. Évaluation de la capacité des communautés francophones en situation minoritaire à accueillir de nouveaux arrivants (Rapport final), Ottawa, Prairie Research Associates, 103 p.

- Nuancer le discours d'instrumentalisation des immigrants francophones pour la survie et le développement des communautés francophones.

2. Pleins feux sur les provinces et les territoires : pratiques, collaborations et impacts

En matière d'immigration francophone, les gouvernements provinciaux et territoriaux sont des joueurs incontournables dont le rôle évolue, entre autres, en fonction des liens avec les communautés et d'autres paliers de gouvernements. Présidée par **Stéphanie Shatilla, secrétariat provincial/territorial – Forum des ministres responsables de l'immigration**, cette séance a pour objectif de présenter des pratiques provinciales et territoriales et d'examiner les impacts de ces initiatives.

Dans un premier temps, Madame Shatilla fait un bref survol des récents développements en Saskatchewan, au Yukon, au Manitoba et à Terre-Neuve Labrador, soulignant particulièrement les avancées en matière de partenariats entre les communautés, les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral, des missions de recrutement d'immigrants économiques, de foires d'emploi et de recrutement de travailleurs qualifiés.

Mireille Paquet, professeure adjointe en science politique à l'Université Concordia **La fédéralisation de l'immigration**

Madame Paquet brosse un tableau de la mobilisation des provinces dans le domaine de l'immigration, en commençant par le Québec dans les années soixante et s'intensifiant partout au Canada entre 1990 et 2010. Elle décrit la fédéralisation de l'immigration au Canada. Les provinces canadiennes mettent au point des stratégies officielles d'immigration et appliquent diverses politiques de sélection et d'intégration. Cette mobilisation des provinces a engendré une multiplication des ententes et des arrangements institutionnels, des modifications à l'architecture des programmes, des modifications au partage des ressources augmentant ainsi la légitimité des gouvernements provinciaux comme interlocuteurs incontournables en matière d'immigration et d'intégration. Cette fédéralisation s'est produite dans un contexte de modification de politiques sociales et de transferts fédéraux, de renouveau *non constitutionnel*, de modifications aux économies et, par conséquent, des politiques d'immigration fédérales.

Selon Mireille Paquet, les enjeux à envisager sont les suivants :

- Maintenir l'immigration francophone à l'ordre du jour des provinces,
- Soutenir les provinces par rapport aux politiques fédérales,
- Ajuster le discours dominant aux besoins des communautés francophones.

Jennifer Gray, ministère des Affaires civiques, de l'Immigration et du Commerce International, gouvernement de l'Ontario

Madame Gray rappelle que la communauté francophone de l'Ontario est diversifiée et représente la plus grande communauté de langue française à l'extérieur du Québec. En plus, l'Ontario est la province la plus multiculturelle au Canada et accueille le plus grand nombre d'immigrants parmi les provinces et les territoires.

Elle décrit ensuite la stratégie de l'Ontario en matière d'immigration dont les objectifs sont les suivants :

- Attirer une main d'œuvre qualifiée et assurer une économie plus forte;
- Aider les nouveaux arrivants et leurs familles à réussir;
- Favoriser une économie qui tisse des liens dans le monde;
- Accroître l'immigration francophone à 5 % de l'immigration totale de la province.

En matière d'immigration francophone, et pour appuyer l'objectif de 5 %, l'Ontario a mis en œuvre deux initiatives particulières :

1. Le volet ontarien : Travailleurs qualifiés francophones

Madame Gray indique que l'Ontario est la seule instance canadienne disposant d'un programme de sélection des immigrants dédié aux francophones. Ce volet constitue une voie d'accès à la résidence permanente et montre que l'Ontario cherche à attirer des immigrants francophones.

2. Le groupe d'experts sur l'immigration francophone

Ce groupe est constitué de 11 membres de la communauté francophone et de représentants des gouvernements fédéral et provincial qui a le mandat d'examiner comment attirer, recruter, accueillir, intégrer et retenir les immigrants francophones en Ontario.

Madame Gray fait également un survol du *Programme ontarien des candidats à l'immigration (POCI)*, initiative qui fournit une voie d'accès à la résidence permanente aux étrangers qualifiés ayant un capital humain élevé ou une offre d'emploi approuvée afin d'appuyer le développement de l'économie ontarienne et d'attirer des investisseurs internationaux.

Grâce à ce programme, l'Ontario cible des candidats tels des travailleurs étrangers, des étudiants internationaux et des entrepreneurs qui présentent ensuite une demande de résidence permanente à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

Elle souligne que sous les volets du *Programme ontarien Entrée Express* et *Priorités basées sur le capital humain*, un effort particulier est fait pour attirer des immigrants francophones et que cet effort est appuyé par des activités de sensibilisation et de promotion du Programme ontarien Entrée Express et du volet Travailleurs qualifiés francophones.

Cynthia Ralickas, Politiques stratégiques et planification, IRCC

Madame Ralickas précise le rôle du ministère d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) dans le contexte de l'immigration francophone hors Québec. Elle offre un aperçu des outils qui sont à la disposition des provinces et territoires pour favoriser l'immigration francophone.

Elle rappelle les obligations d'IRCC, en vertu de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles (Partie VII)* ainsi que de l'article 3 de la *Loi sur l'immigration et les réfugiés (LIPR)*, de soutenir l'engagement du gouvernement du Canada à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada.

Le gouvernement du Canada et certaines provinces ont établi des cibles en immigration francophone. Au palier fédéral, la cible annuelle est de 4% en ce qui a trait à l'immigration économique francophone et de 4,4 % en immigration francophone dans toutes les catégories.

Madame Ralickas présente aussi le *Programme des candidats des provinces* qui vise à répondre aux besoins du marché du travail des provinces/territoires et aux besoins en matière de développement économique, de promouvoir l'immigration vers des destinations non-traditionnelles pour les immigrants et d'encourager le développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Elle relate l'existence d'ententes bilatérales entre le Canada et les provinces et territoires qui comportent des dispositions pour encourager le développement des communautés de langue officielle.

Enfin, elle présente les outils mis à la disposition des provinces et territoires pour appuyer l'immigration francophone :

- Entrée Express
- Entrée Francophone
- Réseau de liaison avec les employeurs (RLE)
- Destination Canada
- *Mon CIC* : Un nouvel outil qui permettra d'envoyer des correspondances ciblées aux candidats dans le bassin Entrée Express

Madame Ralickas fait référence aux réfugiés syriens indiquant que les récentes vagues d'accueil des réfugiés représentent des opportunités pour étendre l'accueil à de nouvelles communautés. L'initiative de *communautés accueillantes* donne l'occasion à de nouvelles communautés de démontrer leur capacité à accueillir des réfugiés par le biais d'un plan de partenariats communautaires en établissement. Les informations pertinentes à ce sujet sont sur le point d'être affichées sur le site Web d'IRCC.

3. Outillée pour réussir ? Les communautés et les défis de l'immigration

Présidée par **Jacinthe Lemire, Réseau en intégration francophone de l'Île-du-Prince-Édouard**, cette séance examine l'évolution des capacités de promotion, de recrutement, d'accueil, d'intégration et de rétention au cours de la dernière décennie.

Aude-Claire Furot, professeure adjointe au département de science politique à l'Université Simon-Fraser

Madame Furot partage les résultats d'une étude menée en 2013-2014 qui porte sur une analyse comparative du Manitoba et de la Colombie-Britannique en matière d'immigration francophone. Elle souligne les différences importantes sur les plans historique et sociodémographique ainsi que les similarités sur les plans légal et institutionnel. L'étude a été publiée par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) en 2014.

L'étude tentait de découvrir les capacités d'accueil et d'intégration des deux communautés, de comprendre comment les deux communautés ont géré la recentralisation de la gestion des programmes d'établissement par le gouvernement fédéral et d'en tirer des leçons.

Avant la recentralisation

Au Manitoba, il y a une prise en charge par l'Accueil francophone dès 2003 tandis qu'en Colombie-Britannique l'accueil est assuré par l'Agence francophone pour l'accueil et l'intégration des immigrants (AFAI - 2008) et les services d'établissement sont livrés par des agents francophones ou bilingues au sein des grandes organisations de prestataires de services anglophones.

La gouvernance de l'immigration francophone au Manitoba est plutôt consensuelle, centrée sur la légitimité de l'Accueil francophone; les autres organismes de la communauté sont responsables de leurs propres programmes et il y a peu de relations avec les organismes anglophones.

En Colombie-Britannique, la gouvernance est plutôt conflictuelle, partagée entre plusieurs organismes membres de l'AFAI. Les autres organismes sont responsables de leurs propres programmes et financement et il n'y a pas d'offre de services d'établissement francophone donc, on entretient des relations étroites avec les organismes anglophones.

Après la recentralisation

En Colombie-Britannique, les changements sont perçus comme une opportunité, les services d'établissement sont reconnus, la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB) devient prestataire de services avec divers points de services régionaux.

Au Manitoba, les changements sont perçus comme une menace, affectent surtout le mécanisme de financement et ont un impact sur les relations et les habitudes de travail.

L'étude permet d'identifier des facteurs de succès ainsi que des défis pour l'immigration francophone.

Parmi les facteurs de succès :

- La tenue de forums communautaires avec l'établissement d'une vision à la fois globale et localisée de l'immigration
- La promotion de l'immigration francophone par des visites exploratoires et des parrainages
- Les suivis personnalisés auprès des immigrants de l'accueil jusqu'à l'établissement
- La répartition des tâches entre organismes pour l'intégration

Parmi les défis :

- Une vision utilitariste de l'immigration
 - Perspective de vitalité
 - Développement des capacités des communautés
 - Gouvernance basée sur le marché
- La compétition et le manque de confiance entre les acteurs

Enfin, Madame Fourot propose quelques pistes pour augmenter les capacités des communautés afin de mieux servir les immigrants d'expression française.

Repenser le continuum de manière à mieux refléter la circularité des migrants

- Sélection et recrutement
 - Faciliter la présence des organismes communautaires lors des activités de recrutement pour assurer un suivi pré-arrivée
 - Diversifier les outils pour faciliter l'attraction des immigrants francophones
- Élargir les critères des clientèles admissibles.

Privilégier une planification et le financement de projets qui permettent d'avoir une vision à plus long terme

- Espacer les appels d'offre
- Favoriser les mécanismes visant à bâtir la confiance entre les acteurs

Léonie Tchatat, Passerelle – Intégration et Développement Économique (La Passerelle-I.D.É.)

Madame Tchatat invite les participants à réfléchir au-delà des services et des programmes d'accueil et d'intégration de la population immigrante et d'adopter un discours et des mesures qui mènent non seulement à l'intégration économique des immigrants francophones mais, à leur pleine participation à la communauté et à la société.

Elle partage avec les participants sa vision d'une immigration francophone comme une valeur ajoutée à la francophonie, à une francophonie plus forte. Elle invite tous les intervenants à *intégrer pour grandir*, à

*collaborer pour bâtir et à s'engager pour réussir*⁴ ensemble pour une province, un territoire et un pays plus prospères.

Comme voie d'avenir, Madame Tchatat propose :

- Une plus grande sensibilisation de la majorité anglophone au potentiel, aux enjeux et aux défis de l'immigration francophone ;
- Sensibiliser les partenaires anglophones pour les encourager à devenir des ambassadeurs de l'immigration francophone ;
- Une évaluation évolutive des capacités des communautés et le renforcement de ces capacités
- Une augmentation de notre influence auprès des citoyens et citoyennes anglophones et allophones ;
- Un meilleur lien entre l'immigration francophone et le commerce international ;
- La mise sur pied de réels partenariats (y inclus avec les nouveaux arrivants) pour la prospérité de tous

Jean Viel, Intégration/BORTCÉ, IRCC

Monsieur Viel fait un survol de l'évolution des Réseaux en immigration francophone (RIF). Il démontre la progression des RIF depuis 2003 et affirme que ceux-ci jouent un rôle crucial dans le renforcement des communautés francophones en rehaussant la capacité des communautés à recruter, à accueillir, à intégrer et à retenir les immigrants francophones.

L'évolution des RIF est également marquée par la participation accrue des services d'établissement et des gouvernements provinciaux, l'inclusion de partenaires anglophones, l'adoption de plans stratégiques et de plans d'action, de même qu'une évaluation plus complète des besoins des nouveaux arrivants.

Les RIF contribuent à la sensibilisation, à la coordination des services, à l'aiguillage vers les services et les ressources pertinentes, à l'inclusion de nouveaux partenaires et à une meilleure collaboration avec des partenaires anglophones.

Les plans d'action des RIF mettent en lumière des défis tels que :

- Le manque de main d'œuvre qualifiée dans les communautés,
- La rétention des nouveaux arrivants et l'exode des jeunes dans les régions,
- L'offre incomplète de services en français dans certaines provinces/territoires.

Monsieur Viel fait aussi état de pratiques jugées porteuses :

- Se positionner dans les plans de développement économique régionaux,
- S'appuyer sur les forces vives, dont les institutions postsecondaires,
- Proposer le développement de pôles de services en français,
- Sensibiliser les nouveaux arrivants au besoin d'apprendre l'anglais des affaires.

La période de questions et réponses qui a suivi porte surtout sur l'impact des politiques d'immigration sur les femmes et l'importance de prévoir cet impact afin d'en réduire les effets négatifs et d'en optimiser les bénéfices ainsi que sur l'importance de jumeler intégration économique et intégration sociale et culturelle.

⁴ Immigrant francophone veut dire : Ensemble pour un Ontario français prospère. <http://www.passerelle-ide.com/wp/actualite/immigrant-veut-dire-2015/> Page consultée le 8 avril 2016.

Madame Jacinthe Lemire termine cette séance en suggérant que les participantes et participants viennent de faire l'expérience d'un éveil collectif par rapport à l'immigration francophone en saisissant davantage que l'immigration francophone dépasse les nombres et les cibles pour s'inscrire dans une démarche de co-construction et d'enrichissement des communautés francophones et acadiennes. Une démarche qui dépasse les préoccupations de survie et de développement et qui est soutenue par la collaboration, le dialogue interculturel et l'apprentissage du savoir vivre ensemble pour le bénéfice de tous.

Visite de l'honorable John McCallum, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté Canada (IRCC)

Tel qu'anticipé et souhaité, le ministre d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, l'honorable John McCallum vient rencontrer les participantes et participants.

Il exprime sa fierté et celle de son gouvernement d'avoir reçu plus de 25 000 réfugiés syriens qui ont fui une situation tragique pour venir trouver refuge au Canada. Il rappelle que les réfugiés syriens sont vulnérables mais confiants de pouvoir se bâtir une nouvelle vie au Canada. Ne parlant ni anglais, ni français et parfois peu éduqués, ces réfugiés font face à plusieurs défis et à un nouveau début. Il importe de les accompagner dans leur démarche.

Suivant une rencontre préliminaire avec Sylviane Lanthier et Suzanne Bossé, respectivement présidente et directrice générale de la FCFA du Canada, le ministre affirme qu'il est davantage conscient du fait que pour les communautés francophones et acadiennes, l'immigration francophone est un projet collectif qui vise à la fois l'établissement et la rétention des nouveaux arrivants mais également le renforcement des communautés. Il dit avoir compris que les services offerts aux immigrants francophones doivent être offerts par les institutions francophones des communautés et que celles-ci doivent être outillées pour le faire.

Le ministre relate que l'initiative *Avantage significatif francophone* a fait partie de l'échange avec mesdames Lanthier et Bossé. Il affirme que bien qu'il ne puisse confirmer que le programme sera restauré, il s'engage à y travailler. En réponse à une intervention de l'auditoire, le ministre s'engage à rendre une réponse dans les plus brefs délais.

Les points soulevés lors de la période de questions sont les suivants :

- Les conseils scolaires de langue française sont en mesure d'assurer l'accueil et l'intégration scolaire des enfants des réfugiés, il importe de maintenir et d'améliorer le programme des travailleurs d'établissement dans les écoles,
- Il faut augmenter les capacités des communautés francophones et acadiennes en matière d'immigration en prévision des nouvelles vagues de réfugiés et d'immigrants
- Il faut restaurer le programme *Avantage significatif francophone*.

4. Les ateliers interactifs : sept thématiques

Les participantes et participants se sont dispersés en ateliers pour faire l'état de la situation, cerner des leçons apprises et proposer des pistes d'avenir sur les thématiques suivantes :

- Accueil des réfugiés
- Collaboration intrarégionale
- Étudiants internationaux
- Formation linguistique

- Intégration économique et mobilisation des employeurs
- Visibilité des communautés à l'étranger.

5. Imaginer 2026 : Esquisses des 10 prochaines années

Chedly Belkhodia, professeur à l'Université Concordia et Sylviane Lanthier, présidente de la FCFA du Canada, sont invités à tenir compte des échanges de la Journée, à réfléchir aux progrès des dix dernières années et à partager une esquisse de l'immigration francophone pour les dix prochaines années

Chedly Belkhodja, professeur et directeur de l'École des affaires publiques et communautaires à l'Université Concordia

Monsieur Belkhodja s'interroge sur les conséquences des politiques d'immigration, sur l'utilisation de la recherche pour mieux comprendre les enjeux, sur l'importance de pousser plus loin la recherche et de la théoriser, sur l'absorption rapide de grands nombres de réfugiés dans les pays développés, ainsi que sur le danger réel d'une réaction à l'immigration voire même à la différence menant à l'isolement, à la discrimination et au repli.

Dans un scénario plus optimiste, Chedly Belkhodja croit que les développements récents nous encouragent à repenser l'immigration et à parler plus librement de diversité et d'inclusion. Il propose de penser à la post-intégration, au transculturel et au *vivre ensemble*. Il voit l'immigration comme un projet collectif, le lieu de rencontre de l'immigrant et de la communauté d'accueil et il suggère le développement de politiques souples et innovatrices en matière d'immigration francophone.

Sylviane Lanthier, présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada

Madame Lanthier rappelle que nous sommes toutes et tous issus de l'immigration et qu'en matière d'immigration francophone, l'expertise est dans la salle, devant elle et que la *Journée de réflexion* représente une occasion unique d'apprendre les uns des autres et d'ajuster le tir, au besoin.

Elle sent, elle aussi, l'éveil collectif par rapport à l'instrumentalisation de l'immigration francophone et elle suggère de promouvoir la participation active et engagée de l'immigrant francophone dans le continuum de l'immigration et dans la construction des communautés.

La présidente souhaite une plus grande cohérence et cohésion des divers paliers de gouvernement pour l'immigration francophone. Elle réitère l'importance de reconnaître la spécificité des conditions et des besoins des communautés francophones et acadiennes. Elle reconnaît que la tâche est complexe et que les acteurs sont nombreux et elle recommande de demeurer vigilants tout en collaborant afin de créer des relations fructueuses à tous les paliers d'intervention.

Enfin, elle remercie les participantes et participants, elle souhaite que la *Journée de réflexion sur l'immigration francophone* leur ait permis de rencontrer leurs objectifs personnels et elle invite les participants à continuer de créer de bons espaces en se posant les bonnes questions et en travaillant ensemble.

Faits saillants des interventions de la Journée de réflexion sur l'immigration francophone – les voies d'avenir

- Les mouvements migratoires ont façonné les communautés francophones et acadiennes : point de départ pour la réflexion et le dialogue interculturel.
- Il serait avantageux de nuancer le discours d'instrumentalisation de l'immigration francophone pour la survie des communautés
- Les immigrants francophones sont les agents de leur propre destinée – les décisions sont prises en fonction de leurs besoins. (p.ex., le choix de la langue d'intégration)
- Développer des partenariats avec les immigrants francophones dans un projet collectif visant la prospérité pour tous (les partenariats de la prospérité)
- Voir l'immigration francophone comme une valeur ajoutée et non seulement une mesure de survie
- Tenir compte du rôle grandissant des provinces et territoires en immigration et maintenir l'immigration francophone à l'ordre du jour des provinces/territoires. Soutenir les provinces devant les politiques fédérales.
- Continuer de développer et d'utiliser des outils visant particulièrement les communautés francophones et acadiennes, entre autres :
 - ✓ Avantage significatif francophone
 - ✓ Entrée francophone
 - ✓ Destination Canada
 - ✓ Cibles établies par la province/territoires
 - ✓ Services pré-départ et pré-arrivée
- Augmenter les capacités des communautés à faire les suivis et accompagner les immigrants francophones à toutes les étapes du continuum en immigration francophone.
- Éliminer les barrières et les iniquités en matière d'évaluation et de formation linguistique.
- Parachever les services d'établissement en français pour toutes les communautés francophones en situation minoritaire.
- Ajuster le discours dominant aux besoins des communautés francophones.
- Repenser le continuum de manière à mieux refléter la circularité des migrants.
- Faciliter la présence des organismes communautaires lors des activités de recrutement pour assurer un suivi pré-arrivée.
- Diversifier les outils pour faciliter l'attraction des immigrants francophones.
- Élargir les critères des clientèles admissibles.
- Privilégier une planification et le financement de projets qui permettent d'avoir une vision à plus long terme :
 - ✓ Espacer les appels d'offre
 - ✓ Favoriser les mécanismes de construction de confiance